

La prairie fleurie

Les prairies fleuries constituent des paysages esthétiques à **forte valeur écologique**. Ces milieux offrent des **habitats** et des **ressources alimentaires** à la faune locale (papillons, abeilles, oiseaux, etc.).

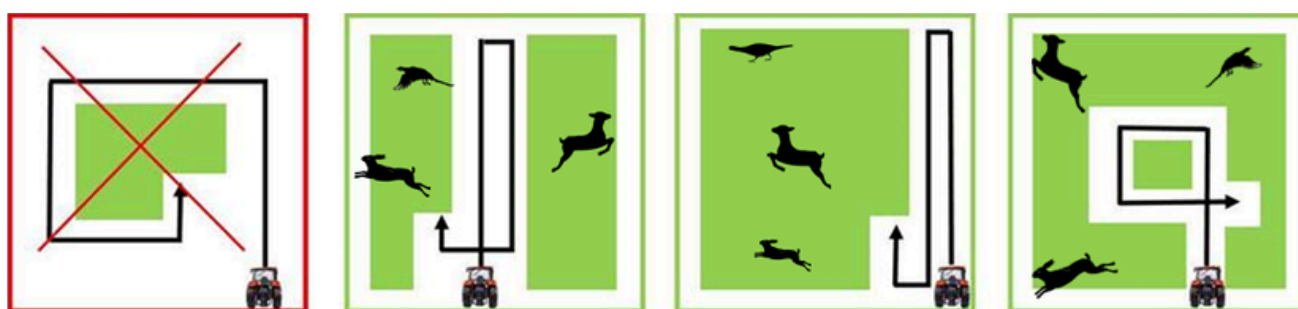


Mise en place

Le semis de la prairie se fait en automne ou au printemps, après avoir effectué 2-3 faux semis de la zone cible. Il est possible de constituer le mélange d'espèces indigènes à semer soi-même ou de réaliser la technique 'fleur de foin'. La première année, la prairie est fauchée plusieurs fois, dès que la végétation dépasse 50 cm.

Gestion

La prairie est gérée en **fauche tardive** : une seule fauche en début d'automne, à 8-10 cm minimum. Les résidus végétaux sont exportés. Afin de ne pas piéger la faune, la fauche est effectuée selon les indications ci-dessous :



Une zone non tondue (10% de la surface), différente chaque année, est laissée en tant que refuge pour la faune.

Avantages

Une prairie tondue peu fréquemment et à une hauteur élevée résiste bien à la sécheresse et **fleurit abondamment**. Les espèces animales et végétales réalisent l'entièreté de leur cycle biologique, un vrai atout biodiversité !

